



Evolution du questionnaire du recensement :

propositions de la CNAV

Objectif :

connaissance au niveau local (communes et départements)
des personnes âgées en processus de perte
d'autonomie pour piloter la politique d'action sociale de
prévention

Moyens :

soit par un questionnaire adossé au recensement de
type Vie quotidienne et santé (1998)

soit par quelques questions standards, validées au
niveau international, qui sont prédictives du
processus de perte d'autonomie

Q1 : Comment est votre état de santé général

Très bon, bon, moyen, mauvais, très mauvais, refus, ne sait pas ?

Q2 : Avez- vous une ou plusieurs maladies chroniques ou un problème de santé durable ?

Oui, non, refus, ne sait pas

Q3 : Etes vous limité dans vos activités en raison d'un problème de santé, d'un handicap ou du vieillissement ?

oui fortement limité, oui limité mais pas fortement, non, refus , ne sait pas

Q4 : Recevez- vous de l'aide d'une autre personne dans la vie quotidienne à cause d'un problème de santé ou d'un handicap ?

non, oui un peu , oui beaucoup

Priorité pour la CNAV : Q3 et Q4

Questionnaire logement

À la question type de logement, ajouter

Foyers logement **ou résidence service**

Les sources administratives des organismes de protection sociale

Exemples de la CNAV

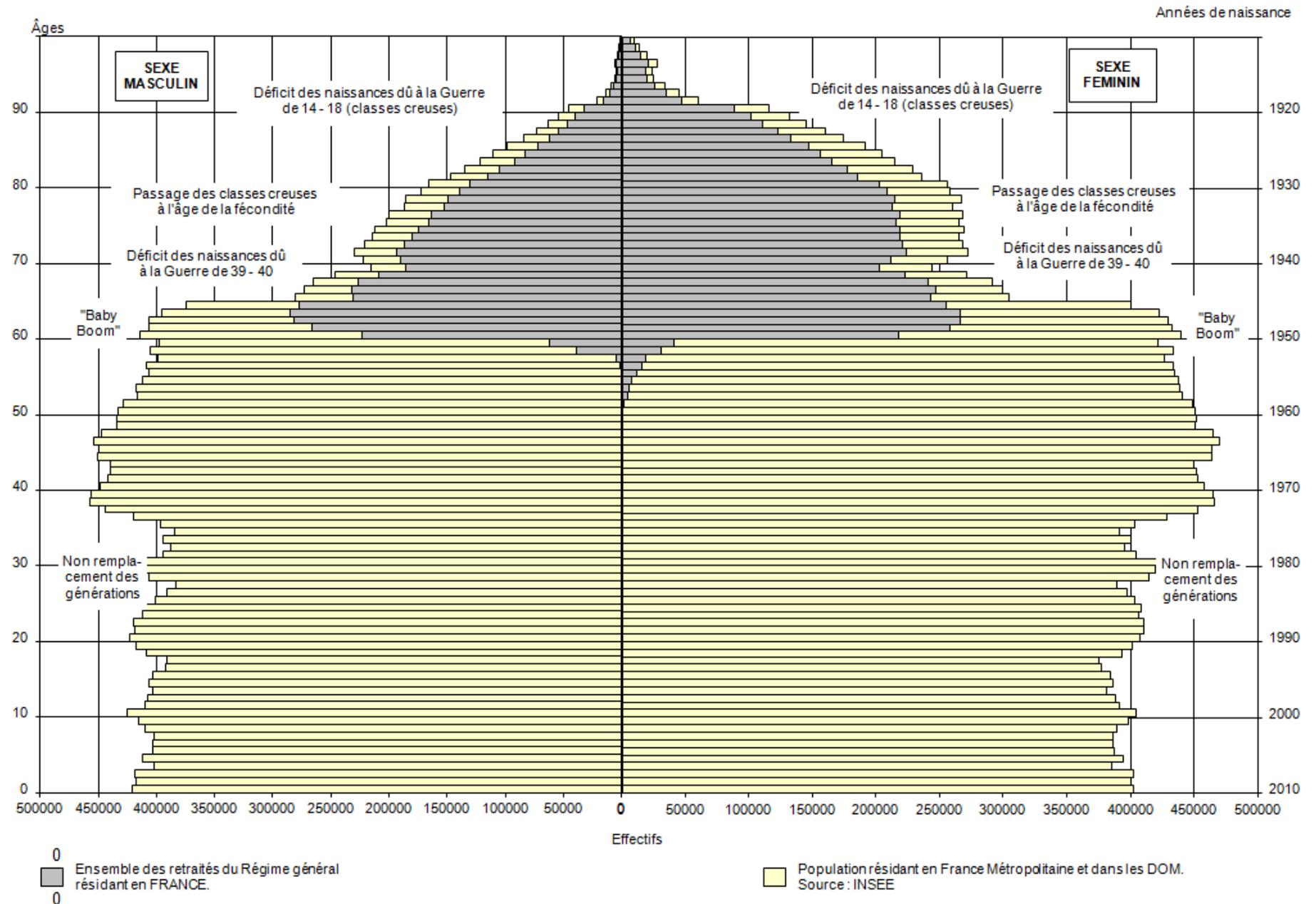
Les caractéristiques de ces fichiers sont susceptibles d'apporter des données complémentaires, éventuellement alternatives, à celles du Recensement de la Population, pour des utilisations à un niveau géographique fin.

En ce qui concerne les retraités, le système d'information de la Cnav :

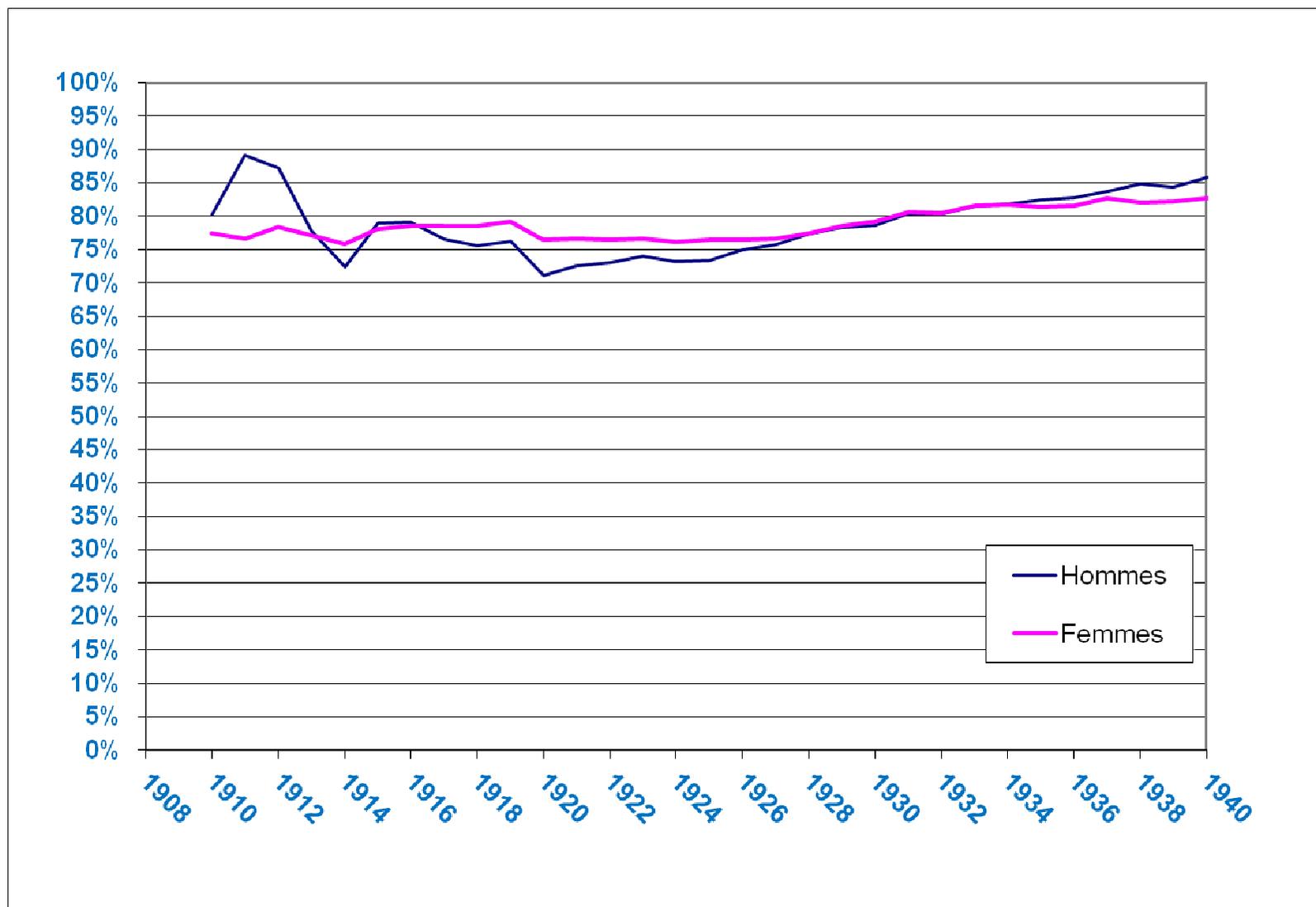
- couvre une population très large, fin 2010, 11,6 millions de retraités résidant en France). Le taux de couverture des 70 ans et plus, par rapport à la population INSEE, est de 80%. En 2010, 97 % des nouveaux retraités tous régimes de retraite confondus relevaient également du régime général.
- contient les éléments d'identification, l'adresse, des données permettant de produire des indicateurs sociodémographiques sommaires à un niveau géographique fin,
- est mis à jour en continu ou à périodicité très rapprochée : adresse, décès, etc.

Le Système National Statistiques Prestataires (SNSP) permet ainsi de disposer d'une vue exhaustive de la population des retraités à fréquence trimestrielle (prochainement mensuel).

RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET DES RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL RÉSIDANT EN FRANCE



Taux de couverture des retraités de la CNAV



Sources : INSEE, CNAV - 2010

CNAV consultation CNIS RP 13/01/2012

En ce qui concerne les assurés non retraités (cotisants) :

- selon l'Echantillon Inter-régimes de Cotisants (Drees), 97% des personnes ayant cotisé à un régime de retraite ont une partie de leur carrière au régime général. La population couverte par le régime général Vieillesse est également très large,
- la base nationale des carrières de la Cnav est alimentée systématiquement par les employeurs de salariés du privé (DADS, etc.), et par d'autres organismes de protection sociale dès lors qu'il y a ouverture de droit à retraite (pôle Emploi, CNAM, CNAF, etc.). L'alimentation par les autres régimes de retraite, rendue encore plus nécessaire pour le calcul des droits et l'information des assurés, continuera de s'améliorer très sensiblement les prochaines années.

